



## **Premier Sommet des Chefs d'Etat et de Gouvernement de la Commission Climat du Bassin du Congo et du Fonds Bleu pour le Bassin du Congo**

### ***Segment ministériel de la Commission Climat du Bassin du Congo et du Fonds Bleu pour le Bassin du Congo***

#### **COMMUNIQUE FINAL DE LA REUNION DES MINISTRES**

**Brazzaville, 28 avril 2018**

1. En prélude au Premier Sommet des Chefs d'Etat et de Gouvernement de la Commission Climat du Bassin du Congo et du Fonds Bleu pour le Bassin du Congo, prévu le 29 avril 2018 à Brazzaville en République du Congo, s'est tenu les 27 et 28 avril 2018 à l'Hôtel la Concorde à Kintélé, le segment ministériel de la Commission Climat du Bassin du Congo et du Fonds Bleu pour le Bassin du Congo.
2. Placée sous le Haut Patronage de Son Excellence Monsieur Clément MOUAMBA, Premier Ministre, Chef du Gouvernement de la République du Congo, cette réunion était inscrite dans le cadre de la mise en œuvre de la feuille de route 2017-2018 prescrivant l'accélération de l'opérationnalisation de la Commission du Bassin du Congo et du Fonds Bleu pour le Bassin du Congo, adoptée le 5 octobre 2017 à Brazzaville lors de la Conférence extraordinaire des Ministres de la CEEAC et de la Communauté de l'Afrique de l'Est.
3. Le Segment ministériel avait pour objectif d'examiner et d'adopter les différents documents à soumettre aux Chefs d'Etat et de Gouvernement.
4. Ont pris part aux travaux, les Ministres et représentants de Gouvernement des pays ci-après:

- Angola, **Madame Paula Cristina DOMINGOS FRANCISCO COELHO**, Ministre de l'Environnement ;
- Cameroun, **M. Jules Doret NDONGO**, Ministre des Forêts et de la faune ;
- Centrafrique, **M. Thierry KAMACH**, Ministre de l'Environnement ;
- Congo, **Mme Arlette SOUDAN-NONAUULT**, Ministre du Tourisme et de l'Environnement;
- Gabon, **Dr. Guy ROSSATANGA RIGNAULT**, Ministre de la Pêche, de la Mer, de la Sécurité maritime chargé du Climat ;
- Guinée Equatoriale, **M. Nicolas HOUNTONDI AKAPO**, Ministre de l'Agriculture, Elevage, Forêt et Environnement ;
- Kenya, **Dr. George MASAFU**, Ambassadeur Extraordinaire et Plénipotentiaire de la République du Kenya en République Démocratique du Congo, en République du Congo, République Gabonaise et en République Centrafricaine, avec résidence à Kinshasa en RDC;
- Maroc, **Madame Nezha EL OUAFI**, Secrétaire d'Etat chargée du Développement Durable ;
- République Démocratique du Congo, **Dr. AMBATOBE NYONGOLO**, Ministre de l'Environnement et du Développement Durable et de;
- Rwanda, **Dr. Vincent BIRUTA**, Ministre de l'Environnement;
- Tchad, **M. Sidick ABDELKERIM HAGGAR**, Ministre de l'Environnement, de l'Eau et de la Pêche ;
- Zambie, **M. MUHABI I LUNGU**, représentant du Ministre de l'Environnement.

5. Y ont également pris part, les représentants des institutions internationales, régionales et sous-régionales suivantes : PNUD, ONU Environnement, Commission de l'Union Africaine, BDEAC, CEEAC, COMIFAC, CEMAC, CICOS.

6. La cérémonie d'ouverture a été marquée par trois (3) interventions :

- l'allocution de Madame Arlette SOUDAN-NONAUULT, Ministre du Tourisme et de l'Environnement de la République du Congo, Coordinatrice technique de la Commission Climat du Bassin du Congo ;
- l'allocution de Madame Nezha EL OUAFI, Secrétaire d'Etat chargée du Développement Durable du Royaume du Maroc ;
- le discours d'ouverture de Monsieur Clément MOUAMBA, Premier Ministre, Chef du gouvernement de la République du Congo.

7. Le huis clos des Ministres a débuté par la vérification des mandats et du quorum.

8. Les Ministres ont ensuite mis en place un bureau des travaux constitué ainsi qu'il suit :

- Président : Congo
- 1<sup>ère</sup> Vice - Présidence : Gabon

- 2<sup>ème</sup> Vice-présidence : RDC
- 3<sup>ème</sup> Vice-présidence : Rwanda
- 1<sup>er</sup> Rapporteur : Maroc
- 2<sup>ème</sup> Rapporteur : Angola

Le Secrétariat de séance a été assuré par les représentants des pays et institutions suivants : Congo, Angola, PNUD, BDEAC, COMIFAC.

9. Après débat, l'ordre du jour de la réunion a été adopté comme suit :

- Adoption de l'ordre du jour ;
- Examen du Protocole instituant la Commission Climat du Bassin du Congo ;
- Présentation de la note d'orientation du Segment ministériel ;
- Examen de l'agenda du Sommet des Chefs d'Etat ;
- Examen de l'ordre du jour du huis clos du Sommet des Chefs d'Etat ;
- Examen du projet de la Déclaration des Chefs d'Etat ;
- Examen du budget de l'unité de démarrage du Fonds bleu pour le Bassin du Congo ;
- Examen de la feuille de route 2018-2019 ;
- Examen de la motion de soutien aux Chefs d'Etat.

10. Les documents soumis aux Ministres ont été examinés et au terme d'échanges, plusieurs amendements et propositions ont été apportés.

11. S'agissant de l'Examen du Protocole instituant la Commission Climat du Bassin du Congo, les Ministres ont :

- jugé de la nécessité d'élaborer un document juridique matérialisant la Commission Climat du Bassin Congo, à la suite de sa création lors du Sommet Africain de l'Action, tenu à Marrakech le 16 novembre 2016, en marge de la 22<sup>e</sup> Conférence des Parties à la Convention-Cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (COP 22) ;
- confié au Ministre Gabonais de la Pêche, de la Mer, de la Sécurité maritime chargé du Climat, la mission d'élaborer et de proposer un projet de protocole instituant la Commission Climat du Bassin du Congo, qui a été examiné au cours de la session.

12. S'agissant de la note d'orientation du Segment Ministériel, le 2<sup>ème</sup> vice-président a fait lecture des objectifs du sommet et des résultats attendus. Les Ministres ont jugé nécessaire d'ajouter dans les objectifs de ce segment ministériel l'examen et l'adoption du projet de protocole instituant la Commission Climat du Bassin du Congo. A la suite de cette modification ils ont adopté la note d'orientation du Segment ministériel de la Commission climat du Bassin du Congo.

13. S'agissant de l'agenda du Sommet des Chefs d'Etat, lecture a été faite par le 3<sup>ème</sup> vice-président. Les modifications ci-après y ont été apportées :

- ajout de l'allocution du Président de la Commission de l'Union Africaine ;
- ajout de l'allocution du Président de l'Angola ;

- ajout du point relatif à l'examen du Protocole instituant la Commission Climat du Bassin du Congo. Après ces modifications, les Ministres ont adopté l'Agenda du Sommet des Chefs d'Etat.

14. S'agissant du projet d'ordre du jour du huis clos des Chefs d'Etat, les amendements suivant ont été faits :

- ajout du point relatif à l'Examen et signature du protocole instituant la Commission Climat du Bassin du Congo;

-suppression du point relatif à l'Examen du projet de protocole d'accord de coopération entre la Commission Climat du bassin du Congo et la Commission du Sahel ;

- suppression du point relatif à l'adoption du projet de résolution sur l'organisation du Sommet « One PlanetSummit » deuxième édition Brazzaville ;

- renvoi à la fin de l'ordre du jour du huis clos du point relatif à l'adoption du projet de Déclaration des Chefs d'Etat. Les Ministres ont ensuite adopté le document.

15. S'agissant du projet de Déclaration des Chefs d'Etat, la lecture a été faite par le 2<sup>ème</sup> Vice-Président. Le document a été amendé et adopté par les Ministres.

16. S'agissant de l'examen du budget de l'Unité de démarrage du Fonds bleu pour le Bassin du Congo, la lecture a été faite par le Ministre de la République du Tchad, qui a fait des remarques pertinentes, approuvées par le collège des participants. Suite auxdites remarques, ce dernier a été responsabilisé par ses pairs en vue d'analyser le projet de budget et proposer une version améliorée pour adoption par les Ministres. Ladite version a été proposée et adoptée.

17. S'agissant de la feuille de route 2018-2019, lecture a été faite par le Point Focal Fonds bleu de la République d'Angola, sur instructions de son Ministre. Ladite feuille de route a été amendée et adoptée, en tenant compte du projet de budget déjà approuvé par les Ministres.

18. Une Motion de soutien à l'endroit des Chefs d'Etat des Pays de la Commission Climat du Bassin du Congo et du Fonds Bleu pour le Bassin du Congo et des Pays Observateurs a été examinée et adoptée au cours de la séance.

19. Au terme des travaux, les Ministres ont remercié le Gouvernement de la République du Congo et son Président, Son Excellence Monsieur Denis SASSOU NGUESSO, Président de la Commission du Bassin du Congo, pour tous les efforts consentis dans le cadre de l'opérationnalisation de la Commission du Bassin du Congo et du Fonds Bleu pour le Bassin du Congo.

Fait à Brazzaville, le 28 avril 2018

Pour les Ministres,  
Madame la Ministre du Tourisme et de l'Environnement  
de la République du Congo,  
Coordinatrice technique de la Commission Climat du Bassin du Congo  
Président de la Conférence,

**Arlette SOUDAN NONAULT**